



Accident voiture -moto dans impasse

Par **flo14**, le **04/06/2010** à **02:35**

Bonjour,rnj'habites dans ume impasse ou la visibilité est mauvaise. nous devons roulez au pas et marquez un arret lorsqu'un voisin manoeuvre pour sortir. hier en sortant de mon domicile, alors que je m'etais avancé et marqué un arret pour observer la circulation une moto m'a percuté l'aile avant. la vitesse excessive et le manque de vigilance l'a empeché de freiner et de m'eviter. qui est responsable? puis je obtenir un 50-50.?rnmmerci d'avance

Par **Tisuisse**, le **04/06/2010** à **07:43**

Bonjour,rnrnSi, sur le constat, vous avez coché la case "était à l'arrêt", les tords seront à 100 % pour l'autre véhicule.

Par **flo14**, le **04/06/2010** à **09:56**

merci de votre réponse, il n'y a pas eu de constat rempli car la police est venu sur place et je suis convoqué pour faire ma déposition aujourd'hui.